

ARGUMENT

L'écrit a toujours été au cœur de la pratique pédopsychiatrique. De tout temps les pédopsychiatres ont rédigé leurs observations, souvent de manière très détaillée, alliant les éléments d'observation, les renseignements fournis par le patient, son environnement au sens large et leur propre démarche diagnostique et thérapeutique.

Nous sommes confrontés depuis peu à de nombreux changements dans notre pratique :

- La loi de 2002 permet dorénavant au patient l'accès à son dossier et, lorsqu'il est mineur, à ses représentants légaux.
- L'informatisation du dossier patient pose des questions de confidentialité et impose des règles particulières de rédaction.
- Parallèlement sont apparues de la part des familles et de divers interlocuteurs de nombreuses demandes de transmission écrite de nos conclusions cliniques, diagnostiques et thérapeutiques.

Les équipes de pédopsychiatrie sont soucieuses de la manière dont seront compris et utilisés leurs écrits. Ceci renvoie à leur souci de ne pas figer une situation alors que l'enfant est un être en développement, que le bilan réalisé, est un instantané et ne peut en aucun cas devenir un prédicteur évolutif ; il ne peut être rédigé qu'en prenant en compte l'interrogation sur le rapport bénéfice / risque pour le patient.

Il existe des transmissions obligatoires : certificats médicaux (documents MDPH pour garantir les droits du patient, courriers aux médecins scolaires pour permettre des aménagements spécifiques), informations préoccupantes, signalements pour garantir la protection de l'enfant. Nous verrons comment les rédiger concrètement pour répondre à la loi, dans l'intérêt des patients. L'expertise psychiatrique est une forme d'écrit spécifique qui nécessite des règles particulières ; elle se situe souvent dans un contexte conflictuel qu'il faut savoir appréhender.

Ces journées de perfectionnement s'inscrivent dans un souci d'actualisation des connaissances théoriques et des pratiques, veulent promouvoir une réflexion sur le statut de l'écrit en pédopsychiatrie, ainsi que dans le lien avec les partenaires et les parents. Nous aborderons les questions relatives à l'intimité et à la confidentialité des échanges, au type de lien à construire avec nos partenaires, ainsi qu'au secret médical et au secret partagé.

Ecrire nous aide à construire notre démarche réflexive et à élaborer un projet de soin. Les nouvelles lois et les nouvelles demandes ont-elles modifié nos écrits ? Comment peuvent-elles être à la source d'une réflexion communautaire pour renouveler et adapter nos pratiques aux nouveaux enjeux sociétaux et juridiques ?



QUINZIÈMES RENCONTRES DE PERFECTIONNEMENT DES PÉDOPSYCHIATRES DE SERVICE PUBLIC

Les écrits en pédopsychiatrie : pour qui, pourquoi ? Enjeux cliniques, sociétaux et juridiques

Lundi 27 mars 2017

Mardi 28 mars 2017

Mercredi 29 mars 2017

**Ministère des Affaires Sociales et de la Santé
Salle LAROQUE – 14 avenue Duquesne - 75007 PARIS**

Lundi 27 mars 2017

Matinée

- 8 h 30 – 9 h 00 Accueil
9 h 00 – 9 h 30 Ouverture et présentation des journées *Jean Chambry*
Président du collège de pédopsychiatrie de la FFP-CNPP
Un représentant du ministère de la santé

L'acte professionnel d'écriture : quels enjeux ?

Modérateur : Claudine Desobry

- 9 h 30 – 10 h 00 Des difficultés d'écrire à l'écrit adressé
Paulette Bensadon (DGCS)
10 h 00 – 10 h 30 L'écrit au service de qui ? Questions éthiques
Isabelle Blondiaux (PH, Paris)

10 h 30 – 11 h 00 *Echanges avec la salle*

11 h 00 – 11 h 30 *Pause*

Modérateur : Gisèle Apter

- 11 h 30 – 12 h 15 Evolution des écrits dans le dossier patient
Jean-Philippe Raynaud (PU-PH, Toulouse)

12 h 15 – 12 h 30 *Echanges avec la salle*

Après-Midi

Aspects juridiques et déontologiques

Modérateur : Fabienne Roos Weil

- 14 h 15 – 14 h 45 Impacts de l'informatisation sur le dossier patient
Vincent Scherr (PH, Epernay)
14 h 45 – 15 h 15 Le secret partagé
Dr Anne-Marie Trarieux (Ordre national des médecins)

15 h 15 – 15 h 45 *Echanges avec la salle*

15 h 45 – 16 h 15 Enjeux de la communication des dossiers
Christophe Daadouch, juriste

16 h 15 – 16 h 45 Rédaction des rapports d'expertise, un écrit spécifique ?
Elisabeth Martin (PH, Besançon)

16 h 45 – 17 h 15 *Echanges avec la salle*

Mardi 28 mars 2017

Matinée

- 8 h 30 – 9 h 00 Accueil
Aspects techniques des écrits
Modérateur : Claire Puybaret-Bataille
9 h 00 – 9 h 30 Quelles informations sont indispensables dans la rédaction d'une information préoccupante ou d'un signalement ?
Virginie Capitaine (ASE Paris)

9 h 30 – 10 h 00 Certificats MDPH : quelles nouveautés ?
Tiphaine Mahé et Frédéric Tallier (CNSA)

10 h 00 – 10 h 30 *Echanges avec la salle*

10 h 30 – 11 h 00 *Pause*

11 h 00 – 12 h 00 Table ronde : *Modérateur : Catherine Lacour-Gonay*
Entre le soin et le pédagogique, quels écrits ?
Véronique Gasté (DGESCO, un médecin de santé scolaire,
Patricia Garouste (psychologue scolaire)

12 h 00 – 12 h 30 *Echanges avec la salle*

Après-midi

Après-Midi : Des écrits au service de la clinique

Modérateur : Marie-Michèle Bourrat

14 h 15 – 14 h 45 Ecrits du bilan sensori-moteur selon André Bullinger, un modèle d'alliance thérapeutique ?
Claudine Desobry (PH, Hénin-Beaumont)

14 h 45 – 15 h 15 L'écrit dans une recherche autisme, conceptualisation, formalisation, transmission
Fabienne Roos-Weil (PH, Paris) et Nicole Garret-Gloanec (PH, Nantes)

15 h 15 – 15 h 45 *Echanges avec la salle*

15 h 45 – 16 h 15 Les transformations psychiques par les médiations thérapeutiques : exemple d'un atelier d'écriture pour adolescents *Philippe Grondin (psychologue, Lyon)*

16 h 15 – 16 h 45 Les notes cliniques en thérapie psychodynamique
Yann Leroux (psychologue, Paris)

16 h 45 – 17 h 15 *Echanges avec la salle*

17 h 15 – 17 h 45 Conclusion

Mercredi 29 mars 2017

Matinée

8 h 30 – 9 h 00

Accueil

9 h 00 – 10 h 45

Questions d'actualités par les présidents des sociétés

Modérateur : Jean Chambry

(FFP-CNPP Collège de Pédopsychiatrie)

Gisèle Apter (SIP)

Richard Horowitz (pour la FDCMPP)

Roger Teboul (API)

Michel Wawrzyniak (SFPEADA)

10 h 45 – 11 h 15

Pause

11 h 15 – 12 h 30

Film du CNASM "Les adolescents", interview de Colette Chiland et débat

* * * * *

Ces journées sont organisées : FFP-CNPP

En collaboration avec :

Société Française de Psychiatrie
de l'Enfant et de l'Adolescent
et des Disciplines Associées



COMITÉ D'ORGANISATION

Président : Jean Chambry (SFPEADA)

Organisation : Gisèle Apter (SIP), Marie-Michèle Bourrat (SFPEADA), Sarah Bydlowski (SFPEADA), Claudine Desobry (API), Catherine Lacour-Gonay (SFPEADA), Claire Puybaret-Bataille (API), Fabienne Roos-Weil (SIP), Catherine Zittoun

PUBLIC CONCERNÉ : Médecins pédopsychiatres des équipes de secteur public, (praticiens hospitaliers, chefs de service ou responsables d'UF, praticiens contractuels ou vacataires, assistants, internes), Médecins des CMPP.

PARTENARIAT : Le Comité d'Organisation élabore le programme de la formation en liaison avec la Direction Générale de la Santé.

PROGRAMME : Le choix est de privilégier des exposés en plénière et de permettre un temps important de discussion générale.

OBJECTIFS : Ces rencontres de formation et de perfectionnement donneront aux praticiens l'occasion de réfléchir à leurs pratiques professionnelles et à leurs missions de santé mentale en lien avec les nouveaux enjeux qui se présentent à la psychiatrie publique.

Les 15^{èmes} rencontres de perfectionnement
des pédopsychiatres de service public

**Les écrits en pédopsychiatrie : pour qui, pourquoi ?
Enjeux cliniques, sociétaux et juridiques**

Lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 mars 2017

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____ Portable _____

Email _____

Fonction, spécialité _____

Adresse intersecteur / Email : _____

Droit d'inscription :

80 €

10 € pour les internes et assistants (fournir le justificatif à l'inscription)

Règlement par chèque à l'ordre de la Fédération Française de Psychiatrie.

Toute inscription non accompagnée du règlement ou d'une prise en charge de votre établissement (si inscription au titre de la formation continue) ne sera pas prise en compte.
N° Formateur : 11752905475

Adresser le bulletin d'inscription et votre règlement à la :

Fédération Française de Psychiatrie - Hôpital Sainte-Anne
26 bd Brune - 75014 PARIS

Pas d'inscription sur place : Les places sont limitées. Le Ministère nous demandant une liste nominative, l'inscription se clôt le 17 mars 2017. Les inscriptions non retenues seront réexpédiées.

Annulation : 50 % de frais de dossier seront retenus pour les annulations demandées avant le 1^{er} mars 2017. Aucun remboursement ne sera possible après cette date.

Pour toute demande d'information, s'adresser au :
secrétariat de la Fédération Française de Psychiatrie
au 01 48 04 73 41 ou par mail ffpsychiatrie@wanadoo.fr